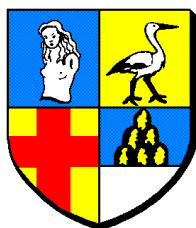


Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal



Séance du 19 mars 2012
Convocation du 12 mars 2012
Sous la présidence de M. Jean-Luc RUCH, Maire

Présents : Mmes & MM. les Adjointes

BUREL Christophe - SPIELMANN Florence – WENGER Bernadette - TROESTLER Vincent

Nombre des
conseillers

élus :
23

Conseillers en
fonction :

23

Conseillers présents
et représentés :

19

Mmes & MM. les Conseillers Municipaux :

FENGER Jean-Pierre – BLEGER Mathieu - GOEPP Christian - METZ Sylvain -
WEICKERT Jean-Luc - MULLER Marc – STOEFFLER Patrick – Didier
GUILLERMINET - GRIMLER Damien

Absents excusés : M. Jean-Marc WEBER a donné pouvoir à Mme Florence SPIELMANN
M. Vincent TROESTLER a donné pouvoir à M. Marc MULLER
M. Thomas SCHAEFFER a donné pouvoir à M. Jean-Pierre FENGER
M. Philippe BUCHMANN a donné pouvoir à M. Jean-Luc WEICKERT
Mlle Anne GEISTEL a donné pouvoir à Mme Bernadette WENGER
M. Frédéric GUNTZ a donné pouvoir à M. Christophe BUREL

Absents : Mme Cathie HUBER – Mme Christine SERBONT – M. Serge FISCHER
M. Christophe KURZ

M. Mathieu BLEGER est arrivé à la présentation du point III.

M. Vincent TROESTLER a quitté la séance après le vote du point III.

I COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011

n°28/12

1) Compte administratif 2011

n°28a/12

Après avoir présenté au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2010, Monsieur le Maire donne, pour l'adoption du Compte Administratif, la présidence de séance à M. Christophe BUREL, Adjoint au Maire, et quitte la séance.

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2011 sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

- Dépenses	1 878 233,04 €
- Recettes	3 278 452,38 €
Excédent de l'exercice	1 400 219,34 €
Excédent de fonctionnement de clôture	1 400 219,34 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses	1 538 622,65 €
- Recettes	1 442 368,95 €
Déficit d'investissement de l'exercice	- 96 253,70 €

Déficit d'investissement reporté de l'exercice 2010	- 1 107 837,11 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2010	+ 1 314 981,22 €
Déficit d'investissement de clôture	- 1 204 090,81 €

Résultat global de l'exercice 196 128,53 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif de l'exercice 2011.

2) Compte de gestion 2011

n°28 b/12

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2011 établi par Monsieur le Trésorier de Molsheim.

Il dégage un excédent de fonctionnement de l'exercice identique à celui du compte administratif, soit un montant de 1 400 219,34 € et un déficit d'investissement de l'exercice identique à celui du compte administratif, soit un montant de 1 204 090,81 €.

Il dégage un excédent global de clôture de 196 128,53 €.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion de l'exercice 2011.

II AFFECTATION DES RESULTATS

n°29 /12

Le Conseil Municipal,
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011,
statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2011,
constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement de	1 400 219,34 €
- un déficit d'investissement de	- 1 204 090,81 €

considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

décide d'affecter le résultat dans le budget primitif 2012 comme suit :

- au c/ 1068 (RI)	1 400 219,34 €
-------------------	----------------

Pour mémoire

- excédent antérieur 2010 reporté	207 144,11 €	
- Résultat de l'exercice :	+ 196 128,53 €	18P

III BUDGET PRIMITIF 2012

n°30 /12

1) Sections de fonctionnement et d'investissement

n°30a /12

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2012, vu au préalable en commissions réunies des 5 et 12 mars 2011.

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement, votées par chapitre, sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés; toutefois, M. Damien GRIMLER n'approuve pas l'imputation à l'article 7351 « taxe sur l'électricité ».

Les différents programmes de la section d'investissement, votés par chapitre, sont approuvés à l'unanimité des membres et représentés.

Selon l'état de notification n°1259 COM relatif aux taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012, le montant total des produits nécessaires à l'équilibre du budget est de 20 541,91 €, montant reprenant le produit de l'ensemble des taxes directes attendu pour 2012.

Après avoir inscrit le montant correspondant au c/ 023 D « virement à la section d'investissement » (1 225 000,-€) en section de fonctionnement, le budget primitif de l'exercice 2012 est équilibré.

Il se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT

- dépenses	3 025 000,00 €
- recettes	3 025 000,00 €

dont 1 225 000 € de prélèvement pour la section d'investissement.

INVESTISSEMENT

- dépenses nouvelles	2 801 090,81 €
Restes à réaliser 2011	202 000,00 €
Total	3 003 090,81 €
- recettes nouvelles	3 003 090,81 €
Report	/
Total	3 003 090,81 €

2) Fixation des taux d'imposition

n°30 b/12

Après analyse et explications des bases d'imposition prévisionnelles pour 2012, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas appliquer de hausse des taux d'imposition et de garder les mêmes taux qu'en 2011.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de voter les nouveaux taux pour 2012 calculés par les services fiscaux, à savoir :

- taxe d'habitation	19,23 %
- taxe foncière bâtie	9,83 %
- taxe foncière non bâtie	37,23 %
- CFE	16,68 %

19 P

IV BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « LES CHEVREUILS 3 »

n°31 /12

1) Compte administratif 2011

n°31a /12

Après avoir présenté les résultats du compte administratif de l'exercice 2010 au Conseil Municipal, Monsieur le Maire donne, pour l'adoption du compte administratif du lotissement « Les Chevreuils », la présidence de séance à Monsieur Christophe BUREL, Adjoint au Maire, et quitte la séance.

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2011 du lotissement « Les Chevreuils 3 » sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

- dépenses	419 936,21 €
- recettes	2 019 896,64 €
Report de l'exercice 2010	- 1 579 133,05 €
Résultat de l'exercice 2011	20 827,38 €

INVESTISSEMENT

- il n'y a eu aucune dépense ni recette	
Report de l'exercice 2010	- 0,78 €

Résultat global de clôture 20 826,60 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2011 du lotissement « Les Chevreuils 3 ».

2) Compte de gestion 2011

n°31 b/12

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2011, établi par Madame le Trésorier de Molsheim, qui est identique au compte administratif ; à savoir :

1 999 070,04 € en dépenses de fonctionnement (dont 1 579 133,05 € + 0,78€ de reports de l'exercice 2010)

soit un excédent de clôture de l'exercice 2011 de 20 826,60 €.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2011 du lotissement « Les Chevreuils 3 ».

3) Affectation du résultat

n° 31c/11

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats du compte administratif 2011, décide d'affecter le résultat dégagé dans le budget primitif 2012 comme suit :

au c/ 002 résultat de fonctionnement reporté 2011	20 826,60 €
au c/001 résultat d'investissement reporté 2011	- 0,78 €

décide de couvrir ce déficit par le compte 1068 « résultat de fonctionnement capitalisé » à hauteur de 0,78 €

19P

4) Budget primitif 2012

n° 31d/11

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de budget primitif annexe du lotissement « Les Chevreuils 3 » pour l'exercice 2012.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le budget primitif 2012 du lotissement « Les Chevreuils 3 » qui se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	740 930,00 €
Recettes	740 930,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	0,78 €
Recettes	0,78 €

V DIVERS ET INFORMATIONS

Le collègue a transmis une invitation à l'ensemble du Conseil Municipal pour la manifestation « Bouge ta Planète » qui a lieu le samedi 24 mars 2012 à 15h.

M. Christophe BUREL informe que l'aire de jeu sera réceptionnée cette semaine à l'école maternelle.